

# DIRECTION - OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'ATTRIBUTION ET DE CONSULTATION CSE-E ET F3SCT EN FPH



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants  
Min : 4 pers  
Max : 12 pers



Prérequis  
Aucun



Durée : 7h

## LES COMPÉTENCES VISÉES

- Superviser le cadre réglementaire et les consultations obligatoires du CSE-E et de la F3SCT en fonction publique hospitalière

## PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

- Cas pratiques pédagogiques adaptés au réel de l'établissement
- Livret pour les apprenants et Kit d'outil en méthodologie

## PUBLIC

- Responsable sécurité, Service RH, Manager, Dirigeant, Direction...

**BESOINS SPÉCIFIQUES :** Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogiques et/ou matériels), nous vous invitons à nous contacter.

## OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les consultations en matière CSE-E et F3SCT
- Piloter une démarche de prévention des risques professionnels et de santé au travail en intégrant les outils et acteurs concernés
- Comprendre le cadre légal du CSE-E et de la SSCT en FPH (réunions, missions, droits)
- Identifier les acteurs de la prévention et les outils de gestion des risques (DUERP, inspections, RPS, etc)

## PROGRAMME

### Le contexte légal de la SSCT et du CSE-E en FPH

- La santé au travail
- Les acteurs de la prévention
- Le Conseiller de Prévention
- Les formations sécurité
- Les entreprises extérieures et les transporteurs
- Les EPI
- Les principaux documents des risques
- Les RPS
- Dispositif AVDHAS
- Le RSU dont l'égalité professionnelle
- La DOETH et la politique handicap

### Le contexte légal du CSE-E

- Les Réunions
- Les Moyens
- Les Missions
- Les droits d'alerte
- Le recours aux experts

### L'intégration des obligations en matière de SSCT dans son établissement

- Le DUERP
- Les inspections
- L'arbre des causes
- L'engagement des acteurs dans la démarche (l'impact sur le dialogue social, les indicateurs pertinents...)
- Le suivi du plan d'action / PAPR
- L'amélioration de la démarche en continue